



SRED

Numéro 7
Avril 2001

Notes d'information du

SRED

Service de la recherche en éducation du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève

Un an et demi après l'achèvement des études secondaires: quelles orientations ?

Nepomucena MARINA DECARRO

Cette note présente quelques résultats de la dernière enquête sur l'orientation des titulaires des diplômes

et certificats de 1997. Le rapport contenant l'ensemble des commentaires par type de diplôme et la

série de tableaux statistiques peut être consulté sur le Web :

<http://agora.unige.ch/sred>

L'enquête sur l'orientation des titulaires de diplômes et certificats (EOS)

L'enquête sur l'orientation des titulaires de diplômes et certificats (EOS) informe sur la situation des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé avec succès leurs études ou leur formation professionnelle et obtenu le titre correspondant dans l'enseignement postobligatoire et tertiaire non universitaire. Elle fournit ainsi des indications précieuses sur le déroulement du passage de la phase de formation à la phase d'insertion dans la vie professionnelle d'une partie de ces jeunes femmes et jeunes gens. Il faut garder à l'esprit toutefois que la population considérée ne comprend pas, par définition, les jeunes qui n'ont pas fréquenté le postobligatoire ou qui l'ont quitté sans certification.

L'enquête est effectuée au moyen d'un questionnaire postal en collaboration avec des responsables des établissements scolaires ; le taux de réponses obtenu a été de 77%. Les effectifs de référence mentionnés dans la note correspondent au nombre de titulaires de diplôme ayant répondu à l'enquête.

La présente note traite uniquement de quelques-uns des diplômes et certificats de culture générale et de la formation professionnelle de l'enseignement postobligatoire public genevois. Plusieurs écoles professionnelles ont participé pour la première fois à cette enquête, à savoir : Le Bon Secours, le Conservatoire de musique, l'Institut Jaques-Dalcroze, l'Ecole supérieure d'études sociales, le Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance. Les résultats de ces filières ne sont pas abordés dans cette note car nous ne disposons pas encore d'éléments permettant les comparaisons dans le temps. Ce manque sera comblé lors de la répétition de l'étude (en 2001). En plus d'élargir la population à de nouvelles catégories de diplômés, cette étude introduit une modification importante : le relevé de la situation et des activités entreprises a eu lieu un an et demi après le diplôme, au lieu de six mois dans les enquêtes précédentes.

L'attrait des études de type universitaire en progression lente mais continue

Un an et demi après l'obtention du diplôme, la moitié environ des jeunes titulaires ayant terminé avec succès l'une ou l'autre des formations préparées dans l'enseignement postobligatoire public genevois (de culture générale ou professionnelles) était engagée à nouveau dans une formation, dont le tiers dans des études de type universitaire ou polytechnique. On constate donc une augmentation à un rythme lent mais continu de cette orientation, qui passe en effet de moins de 20% en 1988 à 32% en 1997 (graphique 1).

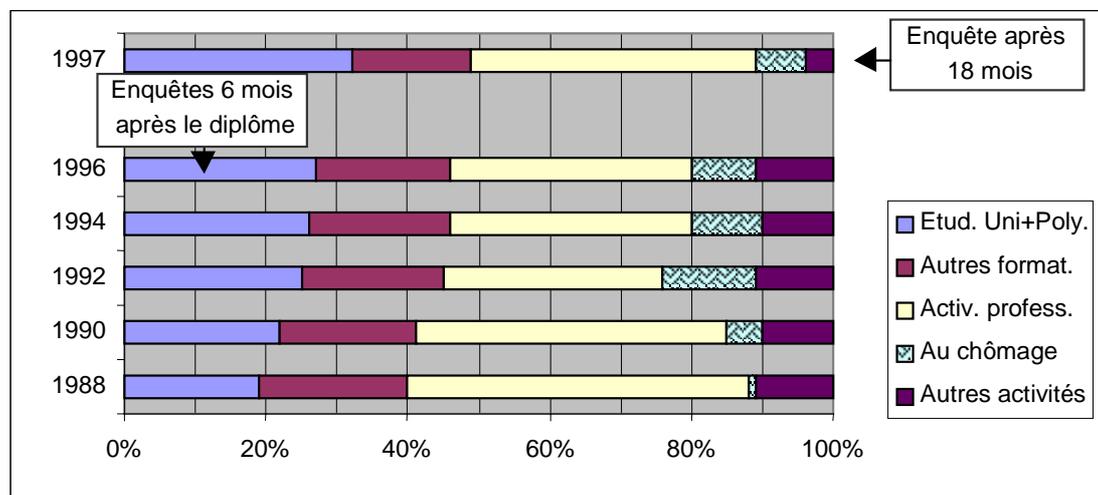
La proportion de diplômé-e-s en

activité professionnelle a diminué dans le temps (de 48% à 40%). Cette évolution est due en grande partie à la crise du début des années 90, mais pas seulement. Elle est aussi un résultat du mouvement constaté dans la plupart des pays développés, tendant à prolonger la période de formation (augmentation des études à plein temps en école, réduction des entrées précoces dans la vie professionnelle, allongement du nombre d'années consacrées à la formation, etc.). Un an et demi environ après l'obtention du diplôme, 40% des titulaires exercent

une activité professionnelle et 7% se trouvent au chômage (pourcentage réduit de moitié par rapport à 1992). Quasi inexistant chez les titulaires de diplômes de la fin des années 80 (1%), le chômage a rapidement augmenté au début de la décennie (jusqu'à 13% en 1992). Le pourcentage de diplômé-e-s qui annoncent se trouver au chômage a cessé de croître dès 1994 et tend à diminuer, en raison de l'amélioration de la situation économique et peut-être aussi parce que les stratégies face au chômage se modifient.

Graphique 1

Répartition des orientations des diplômé-e-s de l'enseignement postobligatoire public genevois de type général et professionnel, 6 ou 18 mois après l'obtention du diplôme, en pour-cent, 1988-1997



Source: EOS/SRED

Quatre titulaires de maturité du Collège sur cinq ont entrepris des études de type universitaire

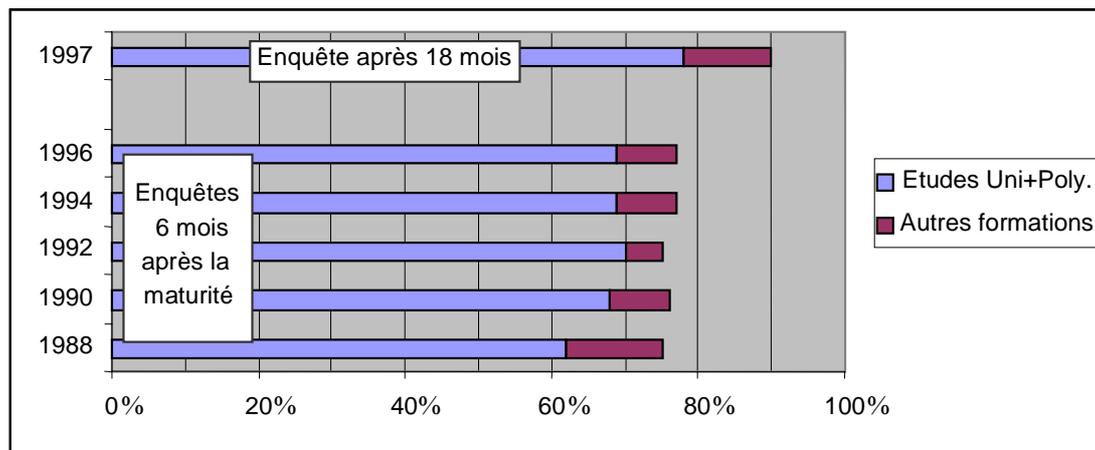
Le canton de Genève se caractérise par un taux de maturité très su-

périeur à celui enregistré en moyenne dans l'ensemble du pays

(31,2% à Genève contre 17,5% en Suisse)¹.

Graphique 2

Titulaires de maturité du Collège de Genève ayant entrepris des études après avoir achevé les études secondaires, en pour-cent, 1988-1997



Source: EOS/SRED

Le certificat de maturité donne accès aux études universitaires et polytechniques et c'est tout naturellement qu'une fois le certificat de maturité obtenu au Collège de Genève, les jeunes gens et jeunes filles continuent très majoritairement dans la voie des études, de type universitaire et polytechnique pour l'essen-

tiel, comme le montre le graphique 2. Cette tendance s'est renforcée dans le temps et dans la dernière enquête qui a été effectuée un an et demi après la maturité, plus de trois quarts des titulaires de maturité avaient entrepris des études dans une université ou une école polytechnique tandis qu'un peu plus d'un

huitième continuait à se former sans passer par ces filières. On soulignera donc que seul un dixième des titulaires de maturité de 1997 se trouvait en dehors d'un processus de formation (en activité professionnelle ou d'autres activités).

Différences d'orientation selon le sexe à certificat de maturité égal

A ce stade déjà très avancé du parcours scolaire des élèves, il est intéressant d'observer si des différences sont perceptibles selon le type de certificat de maturité et selon le sexe. Les jeunes se décident pour l'une ou l'autre branche d'études en fonction de divers et nombreux critères dont certains sont sans rapport avec les perspectives professionnelles. En effet, goûts, aspirations, loyautés, projets d'avenir dans le domaine professionnel, mais aussi sur le plan personnel et familial, interviennent dans la définition des décisions.

Le graphique 3 permet de comparer, selon le

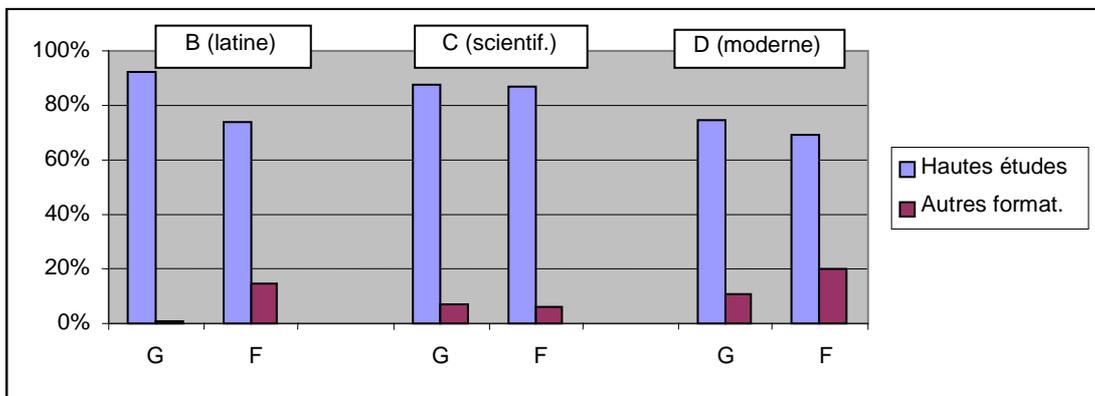
type de certificat de maturité et le sexe, les entrées dans les Hautes études (universités et écoles polytechniques) et dans les autres formations². Nous avons vu que les études supérieures constituent l'issue la plus fréquente empruntée par la majorité des jeunes ayant obtenu la maturité. Les différences d'orientation selon le sexe sont minimales (1%) chez les titulaires de maturité de type C (scientifique), mais en revanche bien marquées chez les titulaires de maturité de type B (écart de 18% en faveur des jeunes gens) ou D (6% en faveur des jeunes gens).





Graphique 3

Types des formations entreprises 18 mois après l'obtention du certificat de maturité (type B, C, ou D) du Collège de Genève selon le sexe, en pour-cent, 1997



Source: EOS/SRED

Avec un certificat de maturité latine ou moderne, les jeunes femmes s'engagent dans une moindre proportion dans les études supérieures que les jeunes hommes porteurs des mêmes certificats. Les autres formations attirent une petite fraction seulement des jeunes titulaires de maturité mais les jeunes femmes se dirigent, davantage que leurs anciens condisciples, vers ces formations dont on peut penser qu'elles offri-

ront de moindres perspectives professionnelles. Les jeunes ayant participé à l'enquête ont effectué leurs études au Collège de Genève sous le régime de l'ancienne ordonnance de maturité et n'ont pas connu la nouvelle maturité fédérale aujourd'hui en vigueur. La structure par sections n'existant plus, le petit repérage des différences d'orientation selon le sexe présenté ici nécessiterait à l'avenir d'autres instruments d'observation.

Le diplôme de culture générale, une étape dans le processus de formation

Les diplômes de culture générale préparent à une formation professionnelle ultérieure et en effet, d'après la dernière étude effectuée, environ 60% de titulaires avaient entrepris une formation un an et demi après le diplôme, tandis que près de 30% exerçaient une activité professionnelle (graphique 4).

Sans entrer dans une analyse détaillée, on peut toutefois mettre en évidence deux groupes de titulaires en formation:

a) Les diplômé-e-s ayant entre-

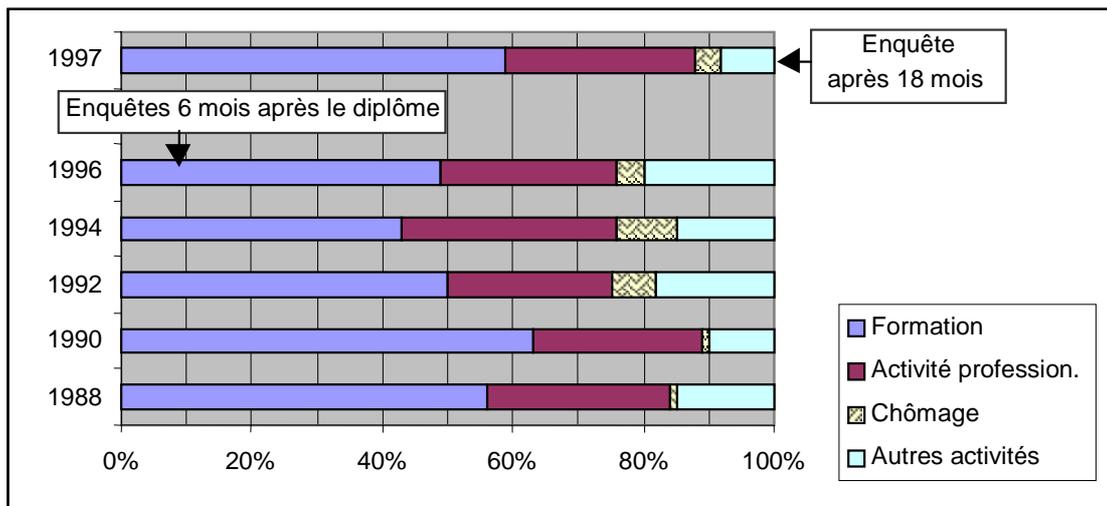
pris des formations pour lesquelles un diplôme de niveau secondaire est exigé (on citera, parmi d'autres, celles entreprises dans le domaine du travail social, les formations dans les écoles d'infirmières ou de sages-femmes, ou dans les professions de la santé et la petite enfance). Ce groupe représente près de 17% de l'ensemble des titulaires du diplôme de culture générale ayant participé à l'enquête.

b) Des titulaires qui s'inscrivent dans une deuxième formation de

l'enseignement secondaire de type professionnel ou de culture générale. C'est le cas, par exemple, des jeunes gens et jeunes filles engagé-e-s dans des formations professionnelles en vue d'un CFC – ou d'une maturité professionnelle – dans le domaine du commerce (13%) ou dans les professions industrielles, artisanales, techniques ou horticoles (11%). Une dizaine de diplômé-e-s préparaient le certificat de maturité ou un baccalauréat au Collège pour adultes notamment.

Graphique 4

Répartition des orientations des titulaires du diplôme de culture générale 6 ou 18 mois après l'obtention du diplôme, en pour-cent, 1988-1997



Source: EOS/SRED

Les remarques ci-dessus attirent l'attention sur un aspect particulier de l'activité de ces écoles de degré diplôme. En effet, tout en préparant une partie des élèves à leur prochaine formation de niveau tertiaire, elles représentent une nouvelle opportunité pour des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou personnelles, n'avaient pas encore trouvé leur voie. L'importance de cette fonction est à souligner puisqu'elle touche une partie non négligeable des élèves. Pour ces jeunes, les années consacrées à obtenir le diplôme de culture générale constituent une deuxième chance et rendent possi-

ble un retour dans le circuit de la formation. Sous cet angle, les apprentissages commencés et les études entreprises en vue de la maturité par les titulaires du diplôme de culture générale sont des résultats encourageants. Ce phénomène qu'on appelle le deuxième cursus est observé dans de nombreux pays et peut donner lieu à des interprétations différentes.

Le pourcentage élevé des diplômé-e-s exerçant une activité professionnelle lors de l'enquête (29%) est composé pour beaucoup de jeunes filles et jeunes gens qui travaillent en qualité de stagiaires, comme

aides ou assistant-e-s en attendant d'être admis dans l'une ou l'autre des écoles professionnelles.

Par rapport aux enquêtes antérieures des années 90 (effectuées 6 mois seulement après le diplôme), le graphique montre que le chômage et les autres activités ont perdu de l'importance (12%). Les effets de la crise semblent s'atténuer d'une part et, d'autre part, le nombre de mois écoulés depuis l'obtention du diplôme a sans doute été mis à profit par les titulaires de diplôme pour commencer une formation ou trouver du travail.

Le diplôme de commerce : davantage tourné vers la formation professionnelle

Les résultats de l'enquête rendent compte à la fois du changement de la période d'observation (de 6 à 18 mois) et des importantes modifications intervenues dans la structure des filières (graphique 5). Au début des années 90, le diplôme d'études commerciales était devenu pour une majorité des élèves le moyen de parvenir au certificat de maturité commerciale (et quelquefois à l'Université). Ce parcours scolaire n'est maintenant plus possible.

Les titulaires du diplôme de

1997³ avaient encore la possibilité de rester à l'École supérieure de commerce pour préparer le certificat de maturité commerciale. Sur les quelques 200 diplômé-e-s de 1997 qui ont participé à l'enquête, 39% étaient encore en formation 18 mois plus tard, dont près de la moitié préparaient un certificat de maturité à l'École supérieure de commerce (18%). L'entrée immédiate dans la vie professionnelle après le diplôme (de l'ordre de 30% en 1986) n'a cessé de diminuer pendant les an-

nées 90 pour ne concerner en 1996 que 12% des titulaires. Les résultats de la dernière enquête sur les diplômé-e-s de l'année 1997 permettent de constater des changements importants, puisque 44% des titulaires du diplôme exercent une activité professionnelle. Cette augmentation peut s'expliquer d'une part par une amélioration de la situation de la branche économique, et d'autre part par les 18 mois écoulés depuis le diplôme pendant lesquels les jeunes titulaires ont eu

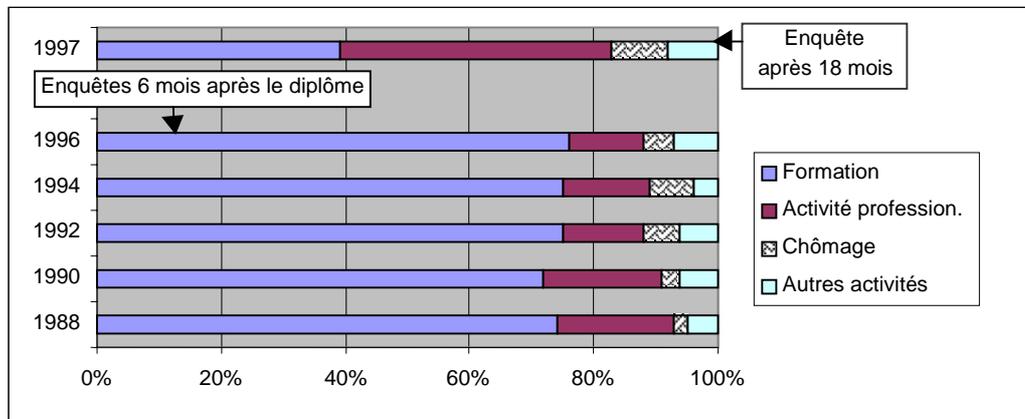
le temps de trouver des places de travail. Ces jeunes gens et ces jeu-

nes filles travaillent principalement dans les professions du commerce

et de l'administration.

Graphique 5

Répartition des orientations des titulaires du diplôme d'études commerciales 6 ou 18 mois après l'obtention du diplôme, en pour-cent, 1988-1997



Source: EOS/SRED

Au regard de ces observations, on peut émettre l'hypothèse que ce retour au caractère professionnel du diplôme de commerce va s'accroître au fur et à mesure du développement de la maturité professionnelle et des Hautes écoles spécialisées.

Le pourcentage de diplômé-e-s qui a signalé se trouver au chômage est de 9%, chiffre supérieur aux enquêtes précédentes. Ensemble, les titu-

lares qui ont indiqué se trouver au chômage et ceux et celles dans les "autres activités" représentent un quart environ des titulaires de diplôme d'études commerciales. La relative augmentation de cette catégorie résulte vraisemblablement de la période d'incertitude, de changements et de redéfinition en cours. L'idée que se font les élèves, les familles, les enseignants, etc. des perspectives offertes par chaque type de

filière influence sans aucun doute le recrutement des écoles. La maturité commerciale a exercé en son temps un fort pouvoir d'attraction sur les élèves préparant le diplôme. On peut s'interroger sur l'intérêt suscité par la maturité professionnelle dans le contexte actuel de redéfinition des places réciproques des filières de l'enseignement postobligatoire.

La majorité des titulaires de CFC exerce une activité professionnelle

En commençant un apprentissage en entreprise, quel que soit le domaine (commercial, administratif, artisanal ou industriel), les jeunes se rapprochent des conditions et du mode de vie des milieux profession-

nels et commencent à se distancer de l'univers et des rythmes scolaires. Les nouvelles opportunités que représentent les maturités professionnelles et l'ouverture sur les Hautes écoles spécialisées pourraient, si

elles continuent à se développer, ouvrir des perspectives élargies à ces parcours scolaires qui, bien souvent, s'achevaient avec l'obtention du CFC.

Plus de trois quarts des titulaires de CFC exercent une activité professionnelle un an et demi après l'apprentissage dans une profession commerciale ou administrative

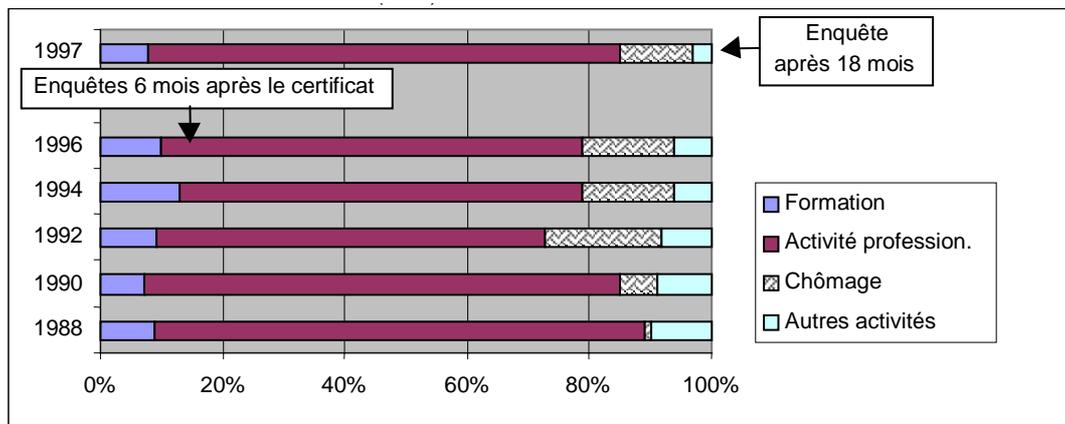
Lors de la dernière étude effectuée, plus de trois quarts des titulaires de CFC⁴ occupaient un emploi : la plupart dans des professions correspondant dans l'ensemble à leur formation, 3% dans une

activité non qualifiée et 3% comme stagiaires, assistant-e-s ou auxiliaires. Dans le domaine des professions commerciales et administratives, comme dans d'autres branches professionnelles, les années 90 ont

vu chuter le nombre des apprentissages et, par conséquent, le nombre de titulaires de Certificat fédéral de capacité⁵.

Graphique 6

Répartition des orientations des titulaires du Certificat de capacité professionnelle des Cours professionnels commerciaux (CPC) 6 ou 18 mois après l'obtention du CFC, en pour-cent, 1988-1997



Source: EOS/SRED

Le graphique 6 met en évidence l'augmentation du chômage pendant les années 90. Si 1 ou 2% seulement des jeunes titulaires des certificats professionnels des CPC

étaient au chômage à la fin des années 80, ce pourcentage a grimpé jusqu'à 19% en 1992, pour diminuer de quelques pour-cent lors de la dernière étude (12% en 1997).

La continuation de la formation concerne 8% des titulaires de certificat⁶.

Deux tiers des titulaires du certificat de capacité ont un emploi après le CEPTA

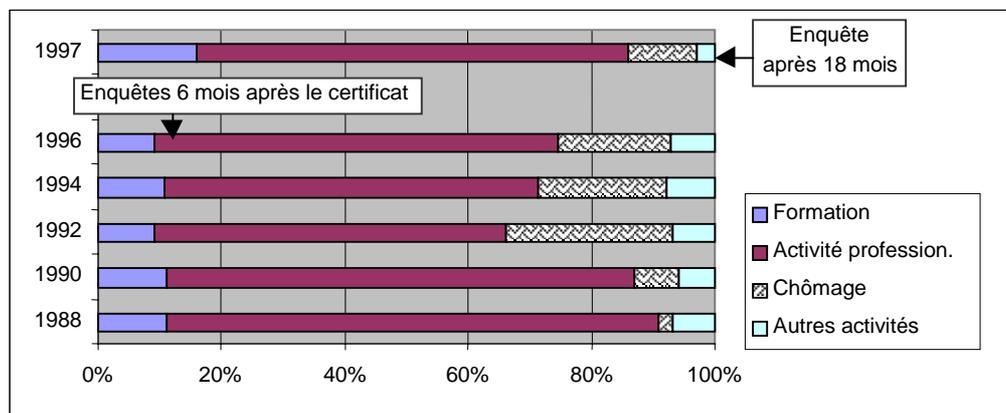
La dernière enquête nous apprend que près des deux tiers des titulaires de 1997⁷ exercent une activité professionnelle un an et demi après l'obtention du CFC. Les ef-

fets de la médiocre conjoncture économique, perceptibles au début des années 90, semblent s'estomper. Le chômage affecte 11% des titulaires, ce qui représente une amélioration

sensible de la situation en comparaison des résultats de 1994 et de 1992 surtout (27% de chômage).

Graphique 7

Répartition des orientations des titulaires du Certificat de capacité professionnelle du Centre d'enseignement des professions de l'industrie et l'artisanat (CEPTA) 6 ou 18 mois après l'obtention du CFC, en pour-cent, 1988-1997



Source: EOS/SRED

Lors de la dernière observation, le pourcentage de chômage est presque le même parmi les titulaires du certificat de capacité du CEPTA et des CPC (11% et 12% respectivement) ; en revanche 8% des ex-ap-

prenti-e-s des CPC et 16% du CEPTA annoncent se trouver en formation lors de l'enquête. Cette différence entre les deux filières reste à expliquer. Toutefois, le nombre des apprenti-e-s poursuivant leur forma-

tion après le CFC pourrait s'accroître à l'avenir si les maturités professionnelles et les Hautes écoles spécialisées réussissent à les attirer. ■

Notes

¹ Source: Office fédéral de statistique. Statistiques de maturité 1998.

² Sont comprises dans "Autres formations" l'ensemble des formations privées ou publiques autres que l'Université et des écoles polytechniques. Pour l'ensemble du Collège, 540 jeunes femmes (F) et 323 jeunes hommes (G) ont répondu à l'enquête. En ce qui concerne les types de maturité qui figurent sur le graphique, précisons qu'ils concernent : 137 F et 72 G titulaires de maturité de type B, 114 F et 145 G titulaires de maturité de type C et 210

F et 56 G titulaires de maturité de type D ayant répondu à l'enquête.

³ A l'avenir, les élèves qui souhaitent poursuivre leur formation se dirigeront plutôt vers la maturité professionnelle commerciale.

⁴ Sur plus de 400 titulaires du Certificat de capacité professionnelle, on compte une vingtaine de certificats cantonaux (CC), les autres sont des certificats fédéraux de capacité (CFC). La distinction entre CFC et CC n'est pas prise en considération dans nos commentaires.

⁵ L'enquête de 1988 enregistrait 808 titulaires de CFC des professions du commerce,

574 en 1994 et 404 en 1997.

⁶ Sur un peu plus d'une trentaine de titulaires en formation, 5 préparaient une maturité professionnelle, 9 un second certificat de capacité, 4 une maturité gymnasiale et 2 se trouvaient dans la filière des Hautes écoles spécialisées.

⁷ Plus de 400 titulaires de CFC ont répondu à l'enquête. Parmi les titulaires de CFC des CEPTA en formation lors de l'enquête, 37 préparent un diplôme de technicien, 8 visent un deuxième CFC, 2 une maturité professionnelle et 9 sont engagés dans une formation de type HES.

Pour toute information concernant cette note, s'adresser à **Mme Marina Decarro**,
tél.: 327 70 59, fax: 327 52 66, E-Mail: marina.decarro-nepo@etat.ge.ch

SRED - Service de la recherche en éducation
Adresse postale: 12, Quai du Rhône, 1205 GE. Tél.: 327 57 11, fax: 327 57 18
Sur Internet: <http://agora.unige.ch/sred>